

LA PRESSE
Édition hebdomadaire \$1.00 par semaine
Édition quotidienne \$2.00 par semaine
No 69 RUE SAINT-JACQUES

CIRCULATION d'AVRIL
15,333 PAR JOUR

TEMPERATURE
MONTREAL 22 MAI 1889

La pression est basse dans la vallée du St Laurent et les Territoires du Nord-Ouest; les températures sont élevées dans la région nord des lacs et de la Manitoba. Des orages ont eu lieu dans la région des lacs et des Provinces Maritimes. Il est tombé de fortes pluies le long du St Laurent.

La Gazette Officielle, contient une proclamation fixant, le 24 juin prochain comme date à laquelle deviendra en vigueur la loi établissant l'Ordre du Mérite Agricole, dans cette province.

La réponse (23) officielle à un ordre de l'Assemblée Législative nous apprend qu'il n'y a pas de contrat pour la papeterie du Palais de Justice de Montréal.

La Globe reproduit avec satisfaction les plaintes du Herald sur l'existence de la loi de contrainte par corps pour dettes qui existe dans la province de Québec.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que non-seulement la vente annoncée du terrain de la ferme Logan est remise au 13 juin, mais qu'elle aura lieu par lots au lieu de l'être en bloc.

La société Saint Jean-Baptiste de Québec a remis à l'an prochain les fêtes qu'elle avait organisées à l'occasion de l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf, à cause du deuil qui vient de frapper Québec, et les fonds recueillis pour ces fêtes seront versés dans la caisse de secours en faveur des malheureux incendiés.

Le Cosmopolite, l'un des plus importants "magazines" mensuels de New-York, consacre une bonne partie de son numéro d'avril à la Législature du Canada, à Sir John, à ses collègues du ministère, aux chefs de l'opposition et à la description des édifices parlementaires.

La réponse (26) officielle à un ordre de l'Assemblée Législative en date du 6 juillet 1888, indique que le gouvernement Mercier a nommé jusqu'à cette date 27 GARDES FORESTIERS NOUVEAUX.

On se demandera ensuite ce qu'est devenu l'Emprent ? Et il faut remarquer que tout cela s'est fait avant le 6 juillet 1888.

Comme le public aime à se renseigner sur les dépenses ou les économies que peuvent faire nos gouvernements, nous leur donnons quelques chiffres. La dernière année de l'administration Ross-Tailon, la législation a coûté \$181,984.

Le dernier année fiscale de l'administration Mercier, finissant le 30 juin 1888, les dépenses de la législation se sont élevées à \$228,394, soit une augmentation de \$47,000.

En 1886, sous l'administration conservatrice, les dépenses de la session ont été de \$128,427 et, sous l'administration Mercier, elles s'élevèrent à \$168,875, augmentation de \$40,400.

Les dépenses du gouvernement civil, sous le gouvernement Ross-Tailon, furent de \$186,675 et l'année dernière, elles ont été de \$208,677, une augmentation de \$22,000 sous l'administration libérale.

Les salaires dans les différents départements, sous le dernier gouvernement conservateur, s'élevaient, en 1886, à \$138,328, et sous le gouvernement Mercier, en 1888, elles ont monté à \$153,692; au-delà de \$15,000 d'augmentation.

Le nombre des employés saisonniers, en 1886, était de 158, et, en 1888, de 196, sous M. M. Ross-Tailon, les dépenses contingentes ont été de \$44,686; sous le

gouvernement Mercier, elles ont absorbé \$54,525, augmentation de pas moins de \$10,000.

Enfin, il y a eu augmentation de dépenses partout. Il est évident qu'on est en voie de ruiner la province.

Le comité des chemins a voté hier \$10,000 pour l'embellissement du terrain en face du Palais de Justice.

Nous sommes toujours en faveur de tout ce qui a pour but d'embellir la ville, mais le nécessaire doit passer avant le luxe. Il semble que lorsqu'on peut voter \$10,000 pour embellir 400 pieds de terrain, on devrait être capable d'entretenir convenablement les rues de la ville.

Il y a, par exemple, la partie Est, dont les rues sont dans l'état le plus déplorable. Il n'y en a pas une seule qui n'ait pas besoin d'être améliorée. Nous n'agissons rien en disant qu'il n'y a peut-être pas une seule ville au Canada qui ait des rues aussi disgracieuses que celles de la partie Est de Montréal.

Pourtant les contribuables de cette partie de la ville paient des taxes comme ceux de l'Ouest, et on dirait que l'entretien des rues est laissé à la charité publique, ce qui indique la misère. Il est étonnant de voir qu'un négligé de la sorte la moitié de la ville et qu'on mette des \$10,000 sur un petit morceau de terrain.

Est-ce pour rejeter la vue des avocats lorsqu'ils vont à la cour? Est-ce l'influence néfaste du président du comité des chemins qui a prévalu dans cette question? M. Préfontaine, à titre d'avocat, manifeste beaucoup plus de sollicitude pour le Palais de Justice qu'il fréquente, que pour la partie Est de Montréal qu'il ne fréquente pas.

Nous espérons que les échevins de l'Est auront leur mot à dire à ce sujet et que le conseil de ville rejettera cette allocation de \$10,000 qui est un déni lancé à toute la population de la partie Est de Montréal.

FRAGMENTS D'UN GLORIEUX DOSSIER
Monsieur le Directeur,
J'ai dû taper dur, j'en conviens sans regretter, pour ramener vos assaillants au sentiment de la décence. Je n'ai rien dit, cependant, qui ne soit strictement exact de M. Trudel et, malgré les cris de provocation de la victime, je n'ai touché en rien aux choses de l'intérieur; j'ai constaté des faits publics, très pénibles sans doute pour M. Trudel, mais laissés absolument à l'appréciation et à la critique des journaux.

M. Trudel peut-il se rendre le même témoignage dans ses vingt ans de polémique très acerbe, très violente, très personnelle contre tant de personnes de tout rang qui ne partageaient pas ses opinions?

Les dernières années de sa vie ont été des retours terribles, je le confesse, mais la faute en est au provocateur méchant qui devrait avoir assez de courage pour supporter des coups dont il a été si prodigue pour les autres: il a élévé sa tente contre tous et tous se sont élevés contre lui: c'est le sort réservé à tous les assassins de réputation. La loi de la rétribution est implacable, dans ce domaine: M. Trudel n'en sera pas exempt.

Puisse sa retraite forcée où se débattent dans le rien, les lambeaux d'une existence armenée, lui obtenir le pardon des scandales donnés à nos religieuses populations depuis ces dernières années, scandales dont il a été si fautout, soit l'occasion prochaine.

Gare à ceux qui viennent les croyances d'un peuple. Ils sont plus criminels que ceux qui corrompent ses mœurs. C'est par la tête que se glissent les nations et c'est par la corruption des croyances que se préparent ces révolutions terribles, ces déchéances irréparables dont l'histoire offre assez d'exemples pour nous inspirer des craintes salutaires et non prématurées.

L'Étendard m'invoite, au milieu d'un déluge de gros mots, à citer ses écrits incriminés, dans lesquels il injurie les clergés, persille les prêtres et se moque des descriptions de l'autorité. La chose n'est pas difficile et je vais de suite me rendre à la pressante sollicitation du très respectable confrère.

Catholique et canadien-français, le rouge me monte au front d'avoir à présenter au lecteur de La Presse le langage d'un confrère fondé pour autre chose que pour alimenter les disputes et les acrimonies parmi les catholiques et les Français de ce pays.

Malheureusement la faute de l'Étendard s'étend bien au-delà de la responsabilité individuelle de son directeur; car ce dernier n'a pas fait la lutte uniquement à ses risques et périls: il a impliqué des participants, obligés par état à prêcher d'autres enseignements que la défiance envers l'autorité et la légitimité de l'institution toutes les fois que le jugement particulier d'un chacun est en cause, que les désirs personnels, avoir même les caprices les plus folâtres, se trouvent froissés par les avis, les conseils, les recommandations des guides autorisés de l'Église.

Le scandale doit se produire sur cette triste vallée de larmes, où s'agitie la faiblesse humaine, mais malheur à ceux qui par le scandale arrivent.

Un journal comme l'Étendard devait être le modèle de tous les journaux par son ton, la science, par la solidité des études de la justice et l'élaboration de ses combats. Et, fait bien accablant pour ceux qui en ont la responsabilité, il se trouve être le seul journal frappé directement par l'autorité!

On l'a dit et c'est vrai: il était réservé à l'Étendard, fruit gâté de la bonne foi et de l'amour sincère de la religion, de répéter le siécle sinistre de l'Assommoir et du Pays, et M. Trudel devait faire plus de mal à la hiérarchie catholique que M. Dessalles, dont l'impitoyable trouvait vite un remède dans ses écrits et un contre-poids dans l'audace affichée au grand jour de ses machinations anti-catholiques.

Les meilleurs fruits répandent les odeurs les plus fédues, une fois gâtés: l'Étendard est de ceux-là. Corruptio optima pessima. Quelle putréfaction, quelle peste!

Je me bornerai pour aujourd'hui à quelques citations, ne voulant prendre plus d'espace que vous voulez sans doute m'en accorder.

C'est le "Journal de M. Trudel qui a dit le 13 avril 1883:
" M. l'abbé Verreau, dans son long témoignage, a soigneusement évité de s'aventurer sur le terrain des droits du père de famille en matière d'éducation, "sur le terrain des principes en un mot: "il s'y serait trouvé dégoûté."

Dépayé sur le terrain des principes — c'est-à-dire, homme sans principes — un prêtre comme M. Verreau qui est chargé par l'Église et par l'État de former le corps de nos instituteurs!

Et le 17 du même mois, sous le titre "A M. l'abbé Verreau, dans son long témoignage, a soigneusement évité de s'aventurer sur le terrain des droits du père de famille en matière d'éducation, "sur le terrain des principes en un mot: "il s'y serait trouvé dégoûté."

Quel respect pour le clergé! comme de telles paroles venant d'un journal fondé spécialement pour combattre les combats de l'Église doivent porter l'édification au sein de nos croyants populations!

A la date du 18 avril 1883, en réponse à une lettre de M. l'abbé Verreau, on se dit "rien de plus simple que d'adresser à un prêtre, "ajoutant qu'elles "sont toujours "une chose grave; elles contrastent les "bons catholiques, et sont un scandale "pour les autres," le bon journal lui suppose le langage suivant: "Voici mes "arguments; mais n'y répondez pas, car "je suis prêtre; ce que je dis, ce sont "des oracles."

C'est l'Étendard qui a dit et c'est M. Trudel qui a écrit de sa main en parlant d'un prêtre de Saint-Sulpice, orateur et théologien de plus haute distinction:
" Il se cache, parce qu'il écrit dans "La "Minerve" contre la volonté de ses supérieurs. C'est par conséquent un CON- "TREBANDIER. Il est de la famille "des Chamberlains: ce qui le peint d'un "seul trait. Par conséquent, il DIT "FAUX lorsqu'il se dit de la famille "d'Ébréac. C'est beaucoup trop loyal pour "lui."

" Si l'on veut être son maître et dire qu'il "écrit avec l'assentiment de la maison "à laquelle il appartient, nous lui appren- "drions COMMENT LUI ET UNE COU- "PLE DE SES PARENTS sont appréciés, "c'est dans un rapport fait à l'un des lo- "ges du grand Orient de France sur les "affaires du Canada et sur ceux qui y "servent, notamment sur LES INTÉ- "RETS DE LA MAÇONNERIE."

" La marche, le respect au clergé? C'est l'Étendard qui a accusé l'Université Laval, tout dirigée par des prêtres, d'avoir favorisé la franc-maçonnerie.

M. Trudel a écrit, en parlant de MM. les abbés Labelle et Proulx, qui étaient allés visiter Ouséme Reclus:
" Nous avons donc, une fois de plus, "à regretter qu'un patriotisme plus ar- "dent qu'éclairé ait empêché ces ex- "cellents messieurs de voir quel mal ils "risquent de faire au Canada en donnant, "par des écrits publics vis-à-vis nos com- "patriotes, du crédit à des hommes qui "ensuite ne manquent pas de se servir du "prestige qui leur aura été donné pour "augmenter chez nous la triste engance "anti-sociale dont la Patrie est l'organe."

L'Étendard a injurié M. l'abbé Dowd comme favorisant un matérialisme, un franc-maçon et un orangiste, dans la personne du Dr Howard, qui était un catholique pratiquant fidèlement sa religion.

Et les rétracteurs-prêtres du Canada Français, comment M. Trudel les a-t-il traités? De libéraux très avancés. Il répète très complaisamment les billevesées de cet autre ami du dergé, Tarville, à l'adresse de MM. les abbés Casgrain, Gosselin, Hamel (Mgr), et Verreau.

Accuser des prêtres, les oints du Seigneur, d'être les alliés de l'école libérale très avancée, ce n'est sans doute pas une insulte ni une calomnie!

L'Étendard, à la suite de la Vérité, a déversé les injures les plus Campbell dans la plupart des maisons de la congrégation des Oblats, sous le prétexte de défendre le Révé. P. Paradis.

C'était la sans doute une œuvre pie qui vaudra à M. Trudel des siècles d'indulgence dans l'autre monde... et des carottes dans celui-ci.

Et se passe-t-il un semaine sans que l'Étendard n'écrive quelque peu des outrages dont il semble posséder un réservoir inépuisable à l'adresse du clergé?

Voilà quelques fragments d'un dossier injurieux au clergé, qui crient vengeance au ciel et que je compléterai si l'Étendard daigne encore m'y convier.

LES BIENS DE L'ÉGLISE
Une puissante armée, réponse au "Mail"
II
Venons maintenant à l'article de fond du Mail, qui a pour titre, nous l'avons déjà dit: "Une grande puissance. Après avoir donné, sur la foi de son correspondant, le fameux chiffre de sept mille cinq cents, l'auteur ajoute:

" La perte économique résultant de la retraite de cette armée du champ de la production est par elle-même très grande."

Ainsi, d'après le Mail, les ordres religieux établis dans la province de Québec, ne prennent pas part à la production, et, par cela même, la cause d'une perte économique très grande. Cette affirmation est-elle vraie? Nullement. Le Mail! au moins, croit-il ce qu'il avance si carrement! Pas le moins du monde, mais il parle à un public fanatique, et il sait que toute allégation, pour si absurde qu'elle soit, a grande chance d'être écoutée du moment qu'elle est une attaque contre les catholiques et les Canadiens-Français.

Comment oser dire que les ordres religieux ne produisent pas quand on les voit à l'œuvre? N'est-ce pas produire que de donner l'éducation à des milliers et des milliers d'enfants des deux sexes; que de soigner les malades dans les hôpi-

taux et à domicile; que de recueillir et de nourrir les enfants trouvés et les orphelins; que d'instruire les aveugles et les sourds; que de tenir des salles d'asile pour y abriter les enfants des pauvres; que de donner des soins et souvent la guérison aux aliénés?

N'est-ce pas là de la production et de la meilleure, et c'est cette production à laquelle se livrent partout et toujours, avec une égale abnégation, les ordres religieux et les communautés. Le Mail pourrait-il citer beaucoup de personnes qui soient aussi utiles à la société, et dont la production parviennent à secourir des besoins si nombreux?

Vraiment, on est presque honteux de répéter ces choses, tant elles sont évidentes et connues de tous; et malgré l'insigne mauvaise foi de notre adversaire, nous n'aurions jamais pu croire qu'il eût lancé une accusation si ridicule. Inutiles les ordres religieux; causes de perte pour la production des communautés, réellement c'est par trop absurde!

Continuons à citer:
" Il faut y ajouter (à la perte économique) la dépense pour maintenir la multitude d'églises, de presbytères, de couvents, d'hôpitaux, d'asiles et d'institutions de même genre, et aussi le préjudice moral et matériel causé à la communauté par la présence de toutes ces sortes d'institutions de charité."

Nous avons vu pas comprendre ce que veut dire le Mail, quand il parle du préjudice moral causé par la présence des institutions de charité. Nul avait-il jamais aperçu ce préjudice; partout, au contraire, même chez les nations les moins civilisées, on a constaté l'heureuse influence qu'avait sur la moralité la présence des ordres religieux et des communautés.

" La dépense pour soutenir la multitude d'hôpitaux, d'asiles, de couvents "serait aussi, d'après le journal protestant, une perte économique. Mais si cette multitude d'hôpitaux, d'asiles, de couvents est nécessaire, indispensable même, elle ne peut créer une perte économique puisqu'elle répond à un besoin absolu. Ce ne serait une perte que si ces établissements étaient plus nombreux que les besoins. En est-il ainsi? Bien au contraire: partout les hôpitaux manquent de lits pour recevoir les malades; partout les asiles sont encombrés, les uns par les vieillards infirmes et incurables, les autres par les orphelins et les enfants abandonnés, partout enfin les misères sociales ne peuvent être toutes secourues."

Si un ordre ou une communauté vient dans un pays, y vit, s'y développe, c'est évidemment que son établissement y était nécessaire; autrement, il ne pourrait y maintenir. L'histoire de notre pays nous le prouve clairement. Les communautés y sont venues graduellement, les unes après les autres, augmentant en nombre et multipliant leurs membres à mesure que la population grandissait et que les misères croissaient. Aussi ce chiffre de sept mille cinq cents, cette armée contre laquelle s'éleva le Mail, devra dans cinquante ans, malgré les fanatiques, être plus nombreuse, car notre population aura à cette époque considérablement accru."

Maintenant ces couvents où se recrutent ces religieux qui répandent l'éducation dans nos villes et les campagnes; où se forment ces sœurs enseignantes et de charité, c'est une grosse dépense, il est vrai, mais ce n'est pas une perte économique.

Et d'ailleurs, la suppression, ou la diminution, de ces asiles, de ces hôpitaux, de ces couvents, ferait-elle cesser la nécessité des œuvres dont les communautés sont chargées et dont elles s'acquittent si parfaitement? Évidemment non, et le Mail, pour si de mauvaise foi qu'il soit, n'oserait le soutenir. Les enfants auront toujours en aussi grand nombre besoin de l'éducation, les vieillards, les infirmes demanderont toujours des soins et des secours; les enfants trouvés et les orphelins ne diminueront pas. La société devra forcément pourvoir à toutes ces nécessités, et si le Mail était décent, ce seraient les gouvernements à qui incomberait cette lourde tâche; c'est-à-dire que toutes les œuvres faites par cette armée de sept mille cinq cents membres devraient être payées par les budgets provinciaux. Croyez-vous que le contribuable en fut fort aise, et qu'il trouverait un grand avantage?

Le Mail nous a parlé de la France, prenons-la donc pour exemple et en comparant ce qui s'y passe à ce qui se passe chez nous, on verra clairement de quel côté sont les avantages.

Tout le monde sait, et le Mail, comme tout le monde, combien la campagne contre les ordres religieux, et la trop fameuse laïcisation a soulevé de réprobations et de plaintes incessantes. Et non pas de plaintes uniquement au point de vue religieux — cette considération ne toucherait pas nos adversaires — mais de plaintes au double point de vue pénier et humanitaire.

En laïcisant les écoles, c'est-à-dire en remplaçant un religieux par un laïque, on est arrivé à tripler la dépense; en laïcisant les hôpitaux et les asiles ou maisons de refuge, on a augmenté la dépense dans une proportion encore plus forte et les soins donnés aux malades sont devenus déplorables. Si déplorables que les médecins de ces établissements, bien souvent des incrédules et d'ardents républicains, ont adressés les plus vives plaintes contre les infirmiers ou infirmières laïques, demandant avec instance qu'on maintint dans ces établissements de charité les religieux ou les religieuses. Donc, par la suppression des communautés, on est parvenu, en France, à dépenser des sommes bien plus considérables et à obtenir des résultats déplorables au point de vue moral qu'au point de vue humanitaire.

Est-ce ainsi que le Mail voudrait voir la province de Québec? Son affection pour nous peut bien lui avoir fait concevoir pareil désir. Il faut cependant qu'il renonce à la voir se réaliser, car, heureux et sers de l'état où nous nous trouvons, nous continuerons à bâtir de superbes

édifices pour l'exercice de notre culte, à soutenir et à faire prospérer les communautés enseignantes et de charité. On agissant ainsi, nous sommes certains de gagner au point de vue religieux, au point de vue moral, au point de vue humanitaire, et même, ce qui devrait toucher le Mail, au point de vue pénier.

Après tout, c'est notre argent que nous dépensons; nous sommes libres de l'employer à notre guise, et les créanciers du Mail et de ses adeptes en fanatisme ne changeront rien à notre conduite; qu'ils se le tiennent pour dit.

(A suivre.)

LES CINQ SOUS DE L'ELECTEUR
On lit dans le Soleil:
" Dans son dernier numéro, M. Ernest Pacaud, l'âme d'acier de M. Mercier, reproche à la presse conservatrice de "ramener sans cesse aux accusations de cinq sous qu'elle répète contre le gouvernement Mercier."

" Vraiment, en voilà une bonne. "Cinq sous, les \$30,000,000 que le gouvernement a gaspillés. "Cinq sous, les \$31,000,000 de M. Beauséjour. "Cinq sous, les \$40,000,000 de \$50,000 sacrifiés dans la vente du Table-Rock. "Cinq sous, les dépenses additionnelles faites inutilement par M. Mercier et représentant la somme de \$500,000. "Cinq sous, les déficits annuels du gouvernement provincial, à raison de \$200,000 par année. "Cinq sous, le magot donné à M. Lockwood. "Cinq sous, les \$3,000 de M. Langeleur. "Cinq sous, tous ces tripotages et tous ces gaspillages que le gouvernement nous a faits de M. Mercier se plaît à perpétuer! "Et le confrère québécois se fâche parce que la presse conservatrice s'émue parce qu'elle dénonce un tel gaspillage de deniers publics, parce qu'elle reproche aux libéraux les millions enlevés au trésor et livrés à des spéculateurs, à des favoris, aux affidés du parti!

" C'est ineffable, vraiment."

Les Martyrs
Des maux de tête cherchés en vain ni soulagement jusqu'à ce qu'il eût commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettèrent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût été effectuée son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

Le femme de Samuel Page, 21 Anstin et Lowell, Mass., était depuis longtemps souffrante de maux de tête, et de suite, résultat de désordres de l'estomac et de foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait souffert de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il eût pris de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui lui ait donné un soulagement permanent.

" Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesse, et de tous les maux que l'on peut éprouver dans la maison," écrit M. M. Lewis, de A. St. Lowell, et Springfield, Mass., "commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle lui souffrit depuis quelques jours de maux de tête, et de suite, résultat de désordres de l'estomac et de foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui procura un soulagement permanent, et qui ne se reproduit plus."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: " Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une migraine affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je pris de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis quelques jours de maux de tête, et de suite, résultat de désordres de l'estomac et de foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui procura un soulagement permanent, et qui ne se reproduit plus."

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

ETOFFE TUCKER BARRE, de la verge ETOFFE TUCKER BARRE, de la verge ETOFFE TUCKER BARRE, de la verge ETOFFE TUCKER BARRE, de la verge ETOFFE TUCKER BARRE, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge SEERSUCKERS CREME, de la verge

COLONNE CARSLEY.
Mercredi, 22 Mai 1889

RAPPORT DE LA TEMPERATURE
22 Mai 1889, 11 am.
BUREAU METEOROLOGIQUE, TORONTO. Spécial à S. CARSLEY, PROPRIETAIRES POUR LES PROVINCES DU BRUNSWICK, LACS et HAUT DU ST-LAURENT-Du lac Saint-Pierre à la Baie de Châteaueau.

LES COMMANDES PAR LA MAILLE REÇOIVENT UNE PROMPTE ATTENTION.

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

SERGES ROYAL DEVONSHIRE
SERGES ROYAL DEVONSHIRE
SERGES ROYAL DEVONSHIRE
SERGES ROYAL DEVONSHIRE

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

S. CARSLEY
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN
SERGES BLEU MARIN

France-Canada
LIGNE BOSSIERE
Le vapeur NAUTIQUE partira de Havre vers le port de Montréal le 22 mai.

LA COMPAGNIE
NAVIGATION DU RICHELIEU ET DU ST-LAURENT
Arrangement de printemps 1889

LIGNE DE MONTREAL ET QUEBEC
DEPART DE MONTREAL
Vapeur QUEBEC, Capt. ROY, le mardi, mercredi et vendredi à 11 h. P. M.

LIGNE DE QUEBEC AU SAGUENAY
DEPART DE QUEBEC
Le lendemain des lundis à 5 h. P. M.

Montreal et Trois-Rivières
Vapeur THOIS-RIVIERES, capt. P. N. OIG, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Montreal et Chambly
Vapeur CHAMBLI, capt. J. CHARBONNEAU, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Montreal à Contrecoeur et ports intermédiaires
Vapeur BERTHER, capt. E. LAVOIE, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Excursions à bon marché
Tous les samedis, commencent à 4 h. P. M. le vapeur BERTHER partant de Montréal à 3 h. P. M.

Traverse de Laprairie
Vapeur LAPRAIRIE, capitaine BONNEAU, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Traverse de Longueuil
Vapeur LONGUEUIL, capt. F. JOYON, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Traverse de Cornwall
Vapeur CORNWALL, capt. J. CHARBONNEAU, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

Traverse de Toronto
Vapeur TORONTO, capt. J. CHARBONNEAU, le mardi et vendredi à 11 h. P. M.

EDITION DE TROIS HEURES
MERCREDI, 22 MAI
BANQUET TAILLON
CONVENTION CONSERVATRICE

Le banquet offert par les Conservateurs de la province à Monsieur M. Taillon, chef de l'Opposition, aura lieu mercredi, le 29 mai, à 7 heures p. m.
Sir John Macdonald, premier ministre du Dominion, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, sir John Thompson, l'honorable M. Chapleau et la plupart de leurs collègues ont accepté d'y assister.

VERS TADOUSSAC

Quoique Tadoussac soit le grand centre de la reproduction du saumon, ce n'est pas là cependant que les sportsmen le viennent pêcher. Ils pénètrent au loin dans les rivières où le foinisme, à Tadoussac même, les pisciculteurs officiels déposent, il est vrai, une certaine quantité d'alevins dans le petit lac qui alimente les ruisseaux artificiels de leur établissement.

LA PÊCHE PRINCIPALE

La pêche principale et la plus intéressante est celle de la truite de mer. Elle peut se faire jusqu'à trois milles en aval de Tadoussac, dans les eaux du Saguenay. On en prend parfois au rivaige même, dans la baie. Voici les endroits où elle fréquente de préférence pendant les mois de juin et juillet: à l'extrémité de la pointe rocailleuse qui sépare au deux la baie de Tadoussac et que les gens de l'endroit appellent l'Îlet, plus le long de la berge gauche, dans l'anse à Barque, à la Pointe à la Croix, à l'Anse de la Boule, à la Passe-Pierre.

LES PÊCHES ACCESSOIRES

Les pêches accessoires sont nombreuses. On y fait parfois des pêches merveilleuses. Nous indiquons les principales. A moins d'un mille, sur la hauteur, voici d'abord le petit lac de Tadoussac. Une large voie mène en une heure de course à la mare fort gentille de la Boule. La truite y abonde en août et septembre. Un sentier long d'un mille la sépare du Saguenay. Celui qui la ligne et l'hameçon n'ont pas complètement dégrité des choses de ce monde pourra s'arrêter un instant dans la petite anse de sable qu'habite le Cap de la Boule. C'est à qu'en 1890, lorsque Phelps vint assiéger Québec, que trois vaisseaux français chargés de fonds des troupes et des effets du régiment, ont enfouit sur la plage que vous foulez au pied 4 à 50,000 livres d'épaves et l'on descendit à terre une batterie de canons pour les défendre. Lorsque les ennemis, de retour à leur expédition, furent vis-à-vis le Saguenay, se défilant, que les vaisseaux français y étaient, ils s'efforcèrent d'y enlever, mais les courants les repoussèrent au large. Deux jours après, les vaisseaux français rapportèrent dans Québec les espèces enfouies.

LES LACS PARADIS

Les lacs Paradis, Sapin, Thomas, Go-

Une discussion s'engage à ce sujet et finalement le président dit que le comité doit accepter le rapport tel quel et que les modifications finies ne pourra s'y opposer s'il le veut.

Après avoir accepté l'offre de MM. McKeen et Bastien de vendre deux cents tonnes de pierre cassée à \$1.50 la tonne, le comité décide d'accepter l'offre de M. F. X. Craig, \$1.00 pour les dommages causés par la rupture d'une conduite d'eau dans sa maison de rue Saint-Jacques.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le rapport demandant l'agrandissement du marché Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Constant est alors soumis au comité. Par ce rapport, on fait remarquer au comité que ce marché n'est pas assez spacieux pour la commodité des cultivateurs qui viennent y vendre leurs produits.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

LES COMITÉS DES MARCHÉS

Le comité des marchés s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Malone. Assistaient à cette séance les échevins Robert, J. B. R. Dufresne, Savigneau, Griffin et Boisjoly.

MAGASIN DE MARCHANDISES NOIRES
Cette vente de fonds de banque, se montant d'après l'inventaire à au-delà de \$32,000
Et la meilleure occasion qui ait jamais été offerte aux dames d'acheter des marchandises de qualité à une économie de 20 à 75 pour cent.

OUVERTURE DU PRINTEMPS
No. 1515 RUE NOTRE-DAME
MM. ROY et BEAUDOIN ouvrent LUNDI leur vente du printemps avec un assortiment complet de nouveautés.

T. A. & A. U. GROTHE
BIJOUTIERS ET HORLOGERS
BIJOUTERIE d'or, d'argent et d'acier. ARGENTERIES, électro-plaqué, CANNES à peindre, or et argent. MONTRES en or et en argent.



Maladie Vénérienne de toute sorte guérie promptement
Maladie Vénérienne de toute sorte guérie promptement par le Docteur J. A. Giard & Cie.

VOL ALDACHUX

Un voleur se sauve avec \$3,000

Hier après-midi, pendant qu'il est employé à la Banque d'Amérique, un individu s'est approprié un portefeuille contenant un billet de \$2,000 et un autre de \$1,000.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVEAU TRAVELER

Lundi prochain, un nouveau bateau fera le service entre Montréal et Longueuil, et marchera jusqu'à onze heures du soir.

NOUVEAU TRAVELER

Lundi prochain, un nouveau bateau fera le service entre Montréal et Longueuil, et marchera jusqu'à onze heures du soir.

NOUVEAU TRAVELER

Lundi prochain, un nouveau bateau fera le service entre Montréal et Longueuil, et marchera jusqu'à onze heures du soir.

NOUVEAU TRAVELER

Lundi prochain, un nouveau bateau fera le service entre Montréal et Longueuil, et marchera jusqu'à onze heures du soir.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

NOUVELLES DIVERSES

Le corps du peintre monseigneur Verret, qui s'est noyé à St-Hilaire, dimanche dernier, a été retrouvé.

DANS L'AFFAIRE DE L'IMPRIMERIE GENERALE
EN LIQUIDATION.
Des soumissions cachetées, pour l'achat des livres de comptes de l'imprimerie générale, seront reçues au bureau de l'administrateur, jusqu'au 27 mai prochain.

DEPARTAMENT DES CHEMINS
DES SOUMISSIONS CACHETÉES
Des soumissions cachetées, pour l'achat des livres de comptes de l'imprimerie générale, seront reçues au bureau de l'administrateur, jusqu'au 27 mai prochain.

MAISON DE CONFIANCE
COMPAGNIE PARISIENNE OPTIQUE
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

C. NOURIE et J. PETIT
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

MAISON DE CONFIANCE
COMPAGNIE PARISIENNE OPTIQUE
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

NOUVELLE SOURCE
EXTRA XXX
analyse et reconnue par les autorités médicales de France et de Belgique.

LA SANTE AVANT TOUT!
Maladie dite à vue d'œil
Examen et consultation gratuits

MAISON DE CONFIANCE
COMPAGNIE PARISIENNE OPTIQUE
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

C. NOURIE et J. PETIT
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

MAISON DE CONFIANCE
COMPAGNIE PARISIENNE OPTIQUE
Opticiens de Paris (25 ans d'expérience)
157, Cote St-Lambert

EXTRA MERCEDE, 22 MAI AMUSEMENTS. ACADEMIE DE MUSIQUE—Haverly-Cleve...

TEMPERATURE MONTREAL. (Thermomètre de la Presse.) Le matin à 6 heures, le baromètre...

AVIS AUX ANNONCEURS. Nos annonceurs voudront bien se rappeler que l'encorement des annonces pour le samedi...

LA CATASTROPHE Nouveaux détails sur la collision de ce matin. Le SS. "Cythia" à chaviré. Scènes terribles au moment du désastre.

LA CATASTROPHE (suite) L'absolution pour les naufrages. Version du pilote du "Cythia" et d'autres témoins oculaires. Qui est coupable? La catastrophe de ce matin est l'une des plus déplorables qui aient encore eu lieu...

SAUVE QUI PEUT GÉNÉRAL! L'équipage, qui avait espéré rendre le navire prisonnier de la terre ferme, fut pris par surprise et tous s'élançant à la nage...

ENTREVUE AVEC M. McVEY. M. John McVey, cultivateur de la Longue-Pointe, habitant au numéro 180 pieds de l'endroit où le "Cythia" a chaviré...

ESCRUQUERIE INTERROMPUE. E'xploits d'un fanasaire dans les banques. Il est connu dans les cercles financiers qu'un ancien marchand de Montréal...

THEATRE ROYAL. Malgré la pluie et les mauvais chemins des deux premiers jours de la semaine, le "Royal" était plein à chaque représentation...

65e bataillon. Ce soir a lieu le dernier exercice du 65e bataillon avant la revue du 21 mai. Des milliers de soldats...

Les Jésuites et le "Mail". Ce matin Son Honneur le juge Wurtelle a accordé la motion du plaid demandant que la cause ne soit placée au mérite...

Améliorations au port. Le rapport du comité pour la protection de la ville contre les inondations nommé à l'assemblée annuelle de la chambre de commerce...

Accident. Un jeune garçon âgé de 16 ans, nommé Aime Ouellette est tombé ce matin entre deux chars à St-Henri. Il a tartiné plusieurs fois en entrant par une porte et a eu le bras gauche brisé à plusieurs endroits.

Une convie de canards. Une des vitrines du magasin de M.M. Dufrenoy et compagnie, au coin de la rue d'Alfred et de la rue St-Jacques, a été brisée...

Cour du Recorder. Une femme nommée Amanda Larivière était accusée d'avoir, dans un moment d'émotion causée par quelques coups de canif...

La Chambre de Commerce. La Chambre de Commerce a une réunion mardi, sous la présidence de M. J. P. Clough.

L'exercice de jour à Québec. Malgré la décision du comité de régie de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec de remettre à l'an prochain l'inauguration...

POUR UN RAT. La Société protectrice des animaux et les destructeurs de rongeurs. Un nommé John Daly a comparu ce matin devant le juge de la Cour du Recorder...

TELEGRAPHIE GENERALE. Paris. Brntal. WINNIBO, Ont., 22—Thomas Johnson, négro, demeurant dans le canton Maiden...

L'or au Montana. GLENDOVE, 21—M. R. Ray, employé du service des signaux, à Glendove (Montana), a trouvé à quelques milles de cette ville...

Le Dr Cronin. CHICAGO, 21—Le Dr Cronin, dont la disparition a causé une sensation à Chicago, n'a pas encore reparu et le mystère qui l'entoure est aussi insoluble qu'auparavant.

Société Saint-Jean Baptiste. OTTAWA, 21—Bon nombre de membres de cette société se sont réunis dimanche soir à la salle de l'Institut Canadien Français...

UN CHINOIS SEDUCTEUR. La vengeance d'un père de famille. Arrêtation de ce dernier. OTTAWA, 21—Le plus grand excitation...

Les Jésuites et le "Mail" (suite). Ce matin Son Honneur le juge Wurtelle a accordé la motion du plaid demandant que la cause ne soit placée au mérite...

Améliorations au port (suite). Le rapport du comité pour la protection de la ville contre les inondations nommé à l'assemblée annuelle de la chambre de commerce...

Accident (suite). Un jeune garçon âgé de 16 ans, nommé Aime Ouellette est tombé ce matin entre deux chars à St-Henri. Il a tartiné plusieurs fois en entrant par une porte...

Une convie de canards (suite). Une des vitrines du magasin de M.M. Dufrenoy et compagnie, au coin de la rue d'Alfred et de la rue St-Jacques, a été brisée...

Cour du Recorder (suite). Une femme nommée Amanda Larivière était accusée d'avoir, dans un moment d'émotion causée par quelques coups de canif...

La Chambre de Commerce (suite). La Chambre de Commerce a une réunion mardi, sous la présidence de M. J. P. Clough.

L'exercice de jour à Québec (suite). Malgré la décision du comité de régie de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec de remettre à l'an prochain l'inauguration...

POUR UN RAT (suite). La Société protectrice des animaux et les destructeurs de rongeurs. Un nommé John Daly a comparu ce matin devant le juge de la Cour du Recorder...

TELEGRAPHIE GENERALE (suite). Paris. Brntal. WINNIBO, Ont., 22—Thomas Johnson, négro, demeurant dans le canton Maiden...

L'or au Montana (suite). GLENDOVE, 21—M. R. Ray, employé du service des signaux, à Glendove (Montana), a trouvé à quelques milles de cette ville...

Le Dr Cronin (suite). CHICAGO, 21—Le Dr Cronin, dont la disparition a causé une sensation à Chicago, n'a pas encore reparu et le mystère qui l'entoure est aussi insoluble qu'auparavant.

Société Saint-Jean Baptiste (suite). OTTAWA, 21—Bon nombre de membres de cette société se sont réunis dimanche soir à la salle de l'Institut Canadien Français...

Situations vacantes. ON DEMANDE des employés pour placer les publications en foule sur les rues, à l'heure de la soirée...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE immédiatement une jeune personne pour servir dans une maison particulière...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

Situations vacantes (suite). ON DEMANDE un homme capable de travailler dans une usine à vapeur...

ACADEMIE DE MUSIQUE. HENRY THOMAS, locataire et garant. Quatre représentations seulement, commencent lundi, le 20 mai, à 8 heures...

CYCLORAMA. "JERUSALEM et le CRUCIFIEMENT". COIN DES RUES. STE-CATHERINE et ST-URBAN. Ouvert tous les jours de 9 h. à 10 h. 30.

VENTES PAR ENCAN. PAR BENNING et BARSALOU. AVIS DE FAILLITE. FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE PAR ENCAN.

C. W. HIGGINS. Dans l'affaire de Papineauville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

AVIS DE FAILLITE. Dans l'affaire de ROMUALD ST-JACQUES. Commercant de la ville de St-Hyacinthe. Le soussigné vendra par encan public...

FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

TERRES en CULTURE. seront vendues par licitation volontaire au plus offrant et dernier enchérisseur, sans frais pour l'acheteur...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

THEATRE ROYAL. SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants. Semaine commençant Lundi, 20 Mai. Les artistes distingués, M. Hardie et Mlle Van der Meer.

COURSES AU TROT. MONTREAL DRIVING PARK. POINTE ST-CHARLES. VENDREDI, 24 MAI 1889. LEWIS COURSE.

VENTES PAR ENCAN. PAR BENNING et BARSALOU. AVIS DE FAILLITE. FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE PAR ENCAN.

C. W. HIGGINS. Dans l'affaire de Papineauville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

AVIS DE FAILLITE. Dans l'affaire de ROMUALD ST-JACQUES. Commercant de la ville de St-Hyacinthe. Le soussigné vendra par encan public...

FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

TERRES en CULTURE. seront vendues par licitation volontaire au plus offrant et dernier enchérisseur, sans frais pour l'acheteur...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

THEATRE ROYAL. SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants. Semaine commençant Lundi, 20 Mai. Les artistes distingués, M. Hardie et Mlle Van der Meer.

COURSES AU TROT. MONTREAL DRIVING PARK. POINTE ST-CHARLES. VENDREDI, 24 MAI 1889. LEWIS COURSE.

VENTES PAR ENCAN. PAR BENNING et BARSALOU. AVIS DE FAILLITE. FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE PAR ENCAN.

C. W. HIGGINS. Dans l'affaire de Papineauville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

AVIS DE FAILLITE. Dans l'affaire de ROMUALD ST-JACQUES. Commercant de la ville de St-Hyacinthe. Le soussigné vendra par encan public...

FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

TERRES en CULTURE. seront vendues par licitation volontaire au plus offrant et dernier enchérisseur, sans frais pour l'acheteur...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...

VENTE A L'ENCAN. Dans l'affaire de HENRY THOMAS FARLEY. Drummondville, Que. Les soussignés ont reçu instructions du curateur de vendre par encan public...